



**FEDERATION DES ASSOCIATIONS TURQUES
DE SUISSE ROMANDE**

**BATI İSVİÇRE TÜRK DERNEKLERİ
FEDERASYONU**

ELECTION COMPLEMENTAIRE AU CONSEIL D'ETAT GENEVOIS

–

7 MARS 2021 (1^{er} tour)

–

QUESTIONNAIRE

Monsieur Maudet,

Les Suisses romands d'origine turque, qui participent à la vie sociale de ce pays par l'intermédiaire de nombreuses associations, ont fondé en 2007 leur organisation faitière, appelée Fédération des Associations Turques de Suisse Romande (FATSRS), une ONG ayant son siège à Renens (VD).

Avec la communauté turque de Suisse, constituée de près de 130 000 personnes, dont près de la moitié ont également la nationalité helvétique, nous constituons un élément à part entière de la société suisse et contribuons à la prospérité, à la vie culturelle et au vivre-ensemble harmonieux de notre seconde patrie.

A l'heure de voter, notre électorat fort de plus de 9 000 votants, c'est à dire la communauté des Genevois d'origine turque ainsi que les Turcs non naturalisés qui peuvent également – sous certaines conditions – voter, souhaite être éclairé davantage pour son choix électoral et sollicite dans ce but notre Fédération. En effet, par-delà les sensibilités politiques qui peuvent exister entre ses membres, notre communauté est traversée par des préoccupations convergentes, dont certaines n'ont pas été forcément abordées ou suffisamment diffusées lors de la campagne électorale.

Dès lors, nous souhaiterions connaître votre point de vue général (et/ou celui de votre parti) sur les questions ci-dessous. Depuis des années, nous interagissons avec un bon nombre de membres du (nom du parti) qui ont manifesté un intérêt pour notre communauté.

Il se peut que le profil de certains candidats reste encore malheureusement peu connu ; comme l'on vote aussi pour des personnalités, votre opinion nous intéresse fortement ; en effet, les membres et amis de notre Fédération sont fermement décidés à soutenir les candidats qui ont un profil correspondant à leurs sensibilités.

Fédération des Associations Turques de Suisse Romande
9, Rue de Crissier CP 204 - 1020 Renens / Suisse
E-mail: info@fatsr.org – www.fatsr.org



Par conséquent, pour pouvoir donner à chacun la possibilité de pouvoir s'exprimer sur les sujets qui nous préoccupent tout particulièrement, vous serait-il possible d'envoyer vos réponses, même succinctes, à notre questionnaire en annexe à notre adresse info@fatsr.org ?

Comme lors de chaque élection depuis 2009, nos membres seront informés de vos réponses sur notre site internet, lors de réunions ainsi que par voie de Newsletters de recommandation de vote.

Dans cette attente, en vous remerciant et vous souhaitant plein succès, nous vous prions d'agréer, Monsieur Maudet, nos salutations distinguées.

Celâl Bayar
Président



Fédération des Associations Turques de Suisse Romande
9, rue de Crissier
CP 204
CH-1020 Renens / Suisse

E-M: info@fatsr.org
www.fatsr.org



Questions aux candidat-e-s à l'élection complémentaire
d'un membre du Conseil d'Etat genevois
7 mars 2021 (1^{er} tour)



**Pierre Maudet — liste N° 1, Libertés et
justice sociale**

1. Quelle est pour vous la priorité politique du moment ?

Réponse :

Très clairement l'économie, car elle a un impact sur les ressources fiscales du canton et, donc sur toutes les politiques publiques.

Pour moi, elle est primordiale. Soutenir l'économie, c'est permettre aux gens de travailler et d'entreprendre. La question de l'accessibilité au marché du travail est également importante, c'est la raison pour laquelle je défends le CV anonyme pour tous les postes de l'Etat et la formation continue à tout âge de la vie, soit des programmes d'employabilité.

Dans les 2 ans qui viennent, je souhaite continuer à amener des solutions concrètes, poursuivre celles que j'avais initiées, et les réaliser.



2. Qu'auriez-vous fait si vous aviez été en charge de la Santé publique ?

Réponse :

Je l'ai dit ailleurs, je pense qu'il faut faire preuve d'humilité. Dans cette crise, la sidération a précédé l'action et sans doute que tout n'a pas été parfait. Les autorités auraient par exemple dû être plus directes. La population était prête à entendre. Les tergiversations ont abouti à un sentiment de méfiance, et ont ancré chez certains le fait que les mesures prises n'étaient pas cohérentes.

Je pense qu'il aurait fallu communiquer de manière plus claire : quand les autorités ferment, elles indemnisent. La population devrait également avoir un plan de sortie avec des jalons et des données clairs pour lui permettre de se projeter. Le flou engendre de la détresse psychique, qui va avoir un coût considérable en matière de santé publique.

3. L'on dit que Genève est en ruines, la faute à la pandémie ?

Réponse :

Qui le dit ? Le terme est excessif dans la mesure où Genève, n'est pas ruinée, ses institutions et ses infrastructures fonctionnent. Sa dette est certes très élevée comparée à d'autres cantons, mais il faut comparer ce qui est comparable.

Genève est un canton frontalier, principalement urbain où le besoin en prestations publiques est élevé. Les aides à fonds perdu ont atteint le milliard mais il faut rappeler que les pays voisins ont également dû débloquer des milliards pour répondre à la crise et soutenir leur tissu économique.

Néanmoins, Genève conserve de nombreux atouts, notamment son tissu académique et ses acteurs de l'innovation qui lui permettront de jouer un rôle prépondérant dans les solutions à mettre en œuvre pour relancer son économie.



4. Peut-on évoquer une crise institutionnelle autour de « l'affaire Maudet » ?

Réponse :

Nous traversons à Genève, une crise économique et sociale sans précédent depuis la deuxième guerre mondiale. Ce qui est dommage, c'est que les départements agissent en silo plutôt qu'en transversalité.

Ça ralentit considérablement l'administration qui, par ailleurs, ne s'est pas encore totalement engagée dans le virage numérique. Est-ce à dire que c'est à cause de moi ? Je pense que chaque conseiller d'Etat doit assumer la responsabilité de sa politique publique et ne pas reporter la faute sur l'un ou l'autre ou sur une cause externe.

C'est du moins ce que j'ai essayé de faire en mettant en place - et ce dès le début de la crise - des solutions pragmatiques pour aider les entreprises et les indépendant-e-s. L'accord historique conclu avec les milieux immobiliers et l'ASLOCA, qui ne se parlaient pas depuis des décennies, en est un exemple parmi d'autres, et a permis à des milliers d'indépendant-e-s d'être exonérés du montant de leur loyer commercial.

Merci d'avoir pris le temps de répondre à nos questions (à renvoyer à info@fatsr.org)